

**AAPPMA**



**MOLSHEIM**

Association Agréée de Pêche  
et de Protection du Milieu Aquatique  
de *Molsheim*

## REGLEMENT

# **Pêche grosse truite Dimanche 22 mars 2026**

Immersion jusqu'à 250 kg

Moulinet autorisé

Participation 25 € (non membres)

23 € pour les membres de l'association

13 € pour les moins de 14 ans

### **Interdictions:**

Amorçage - Leurres artificiels - Pâte à truite  
Poisson mort – Vifs. Déplacement à d'autres  
postes que celui attribué par numéro. Toute  
action de pêche pouvant gêner un autre  
participant.

le conseil d'administration

### **NOTE IMPORTANTE**

Tout pêcheur s'acquittant d'un ou plusieurs tickets pour la pêche grosse truite reconnaît avoir reçu un exemplaire de ce règlement et s'engage à le respecter. Tout contrevenant sera sanctionné et se verra refuser l'accès à l'étang de pêche sans qu'aucune contrepartie financière ne soit restituée.